



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E41083

VALABLE JUSQU'AU

13/09/2026

ÉDITÉ LE

03/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/05/2022  
3 345 000

Raison sociale : GUINIER GENIE CLIMATIQUE

71 RUE ETIENNE DOLET  
94140 ALFORTVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CRETEIL

Téléphone : 01 43 96 10 22

Fax :

Siret : 308 100 684 00049

Portable : 0671048441

Code NACE : 4322B

Site Internet : www.groupeguinier1823.com

Numéro caisse de congés payés : 2100223-0

E-mail : g.beauvois@guinier1823.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001 537441

Responsabilité légale :

ENERGIA VITA (937 874 501) / PAOLETTI ANDREA PRÉSIDENT / MORICE LIONEL  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001 537441

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Effectif moyen : 69

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	03/12/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	03/12/2024
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	05/02/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/12/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	29/04/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/04/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/12/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.